Université
Michel de Montaigne
Bordeaux 3
Secrétariat Général

Conseil d'administration
du 18 avril 2008
Élections du vice-président du conseil

Conformément à l'article 4 des statuts de l'université, les vice-présidents sont élus, sur proposition du Président, parmi les membres du conseil, à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Nombre d'inscrits	31
Nombre de présents ou représentés	29
Ne prend pas part au vote	10
Nombre de votants	19
Bulletins blancs ou nuls	3
Philippe BAUDORRE	**16**

- **M. Philippe BAUDORRE est élu vice-président du Conseil d'Administration.**

Fait à Pessac, le 18 avril 2008

Le Président,

SINGARAVÉLOU